

Détermination des chênes indigènes

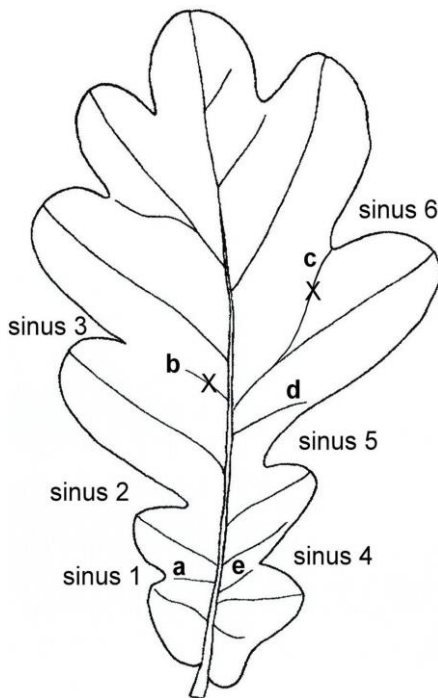
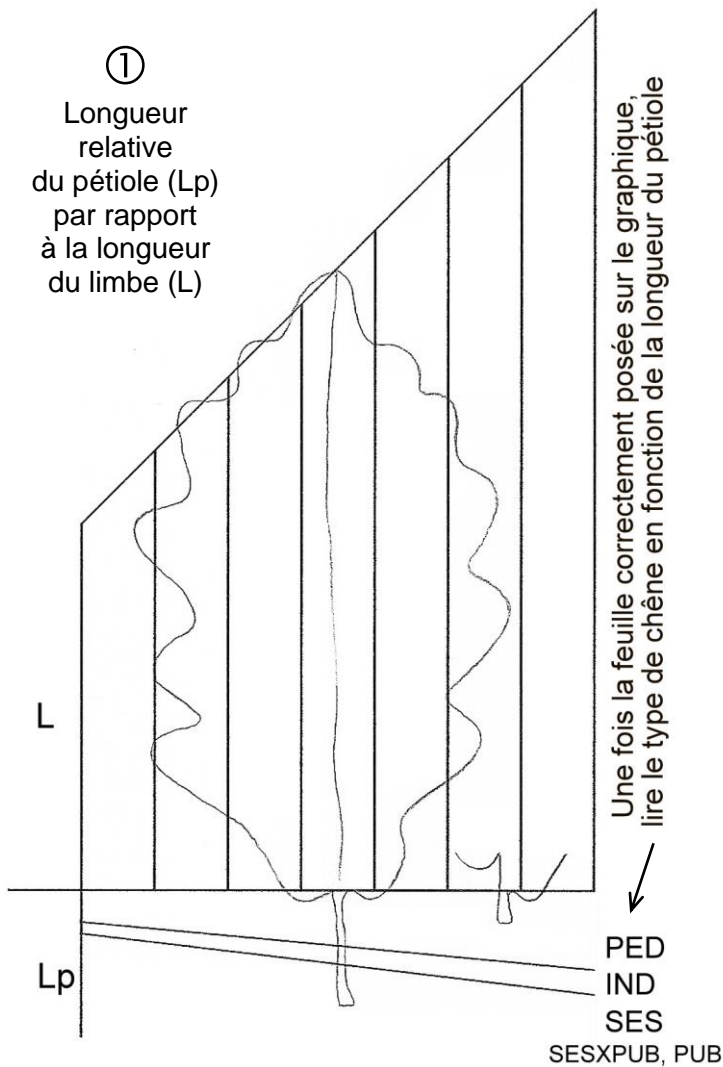
au nord de l'Arc alpin suisse et en Valais

Clé et utilisation pratique :
se référer
au verso du dépliant

Abréviations des types de chêne :

PED	pédunculé
SES	sessile
SESXPUB	intermédiaire sessile x pubescent
PUB	pubescent
IND	indéterminé

Edition 2020



Nombre de nervures intercalaires dans les **trois premières paires de sinus** depuis la base du limbe

A compter sur la face inférieure de la feuille !
Loupe recommandée !

0-2	SES, SESXPUB, PUB
3	IND
4-6	PED

● Pour être comptée, la **nervure intercalaire doit partir de la nervure principale et dépasser la moitié de la distance entre sa base et le fond du sinus (a)**. Dans les cas contraires (b, respectivement c), elle n'est pas comptée.


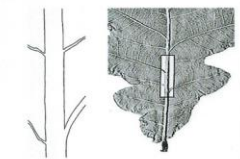
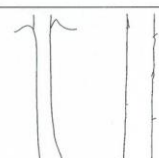
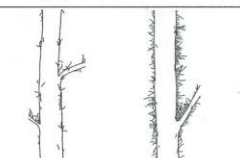
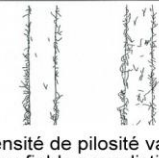



● La nervure intercalaire est **aussi comptée lorsqu'elle dépasse le fond du sinus (d)**.

● En cas de présence de 2 nervures intercalaires dans un sinus, **une seule est comptée (e)**.

③

Pilosité du pétiole et de la **nervure principale (décisive)** sur la **face inférieure** de la feuille

Loupe recommandée !

Types de chêne	3.1 Pétiole (deux tiers inférieurs)	3.2 Nervure principale (tiers inférieur) et aisselle des nervures secondaires
PED		
SES		
SESXPUB	 Densité de pilosité variable, peu fiable pour distinguer SESXPUB de PUB au niveau du pétiole	
PUB		

Clé de détermination des chênes se référant au recto du dépliant

Par convention visant à normaliser la démarche de détermination, la clé ci-contre recourt à la terminologie et aux abréviations suivantes :

● **Type de chêne** : terme réservé au résultat de la détermination à l'aide d'une partie seulement des caractères discriminants retenus dans la clé.

● **Espèce de chêne** : terme réservé au résultat de la détermination après intégration des quatre caractères discriminants retenus dans la clé :

- longueur relative du pétiole,
- nombre de nervures intercalaires dans les trois premières paires de sinus depuis la base du limbe,
- pilosité du pétiole,
- pilosité de la nervure principale et à l'aisselle des nervures secondaires.

● Plutôt que de parler d'hybride lorsque les caractères discriminants ne concordent pas avec ceux d'une espèce bien déterminée, la notion d'indéterminé (IND) a été choisie, avec l'avantage de pouvoir y inclure des variantes inclassables. La proportion de feuilles de chêne aux caractéristiques indéterminées peut varier entre 5 et 30% selon les populations.

● La clé proQuercus traduit l'existence d'un continuum morphologique entre les pôles SES et PUB, d'où la description d'un intermédiaire SESXPUB assimilé par convention à une espèce. Ce continuum varie en fonction de l'aridité du milieu dans ses caractéristiques foliaires, ainsi que dans la proportion de chaque espèce au sein des populations de chêne abritant ce complexe d'espèces.

① Longueur relative du pétiole	② Nombre de nervures intercalaires	③ Appréciation de la pilosité	Espèce identifiée
Type PED	0 à 2	Totalement absente	IND
		Type SES ou SESXPUB	IND
		Type PUB	PUB
	3 à 6	Absente ou év. éparses et rares	PED
		Type SES ou SESXPUB	IND
		Type PUB	PUB
Type IND	0 à 2	Totalement absente	IND
		Type SES	SES
		Type SESXPUB	SESXPUB
		Type PUB	PUB
	3	Totalement absente	IND
		Type SES ou SESXPUB	IND
		Type PUB	PUB
	4 à 6	Absente ou év. éparses et rares	PED
		Type SES ou SESXPUB	IND
Type SES	0 à 3	Totalement absente	IND
		Type SES	SES
		Type SESXPUB	SESXPUB
		Type PUB	PUB
	4 à 6	Totalement absente	IND
		Type SES ou SESXPUB	IND
		Type PUB	PUB

Important !

● Il convient d'éviter de choisir des feuilles

- de plantules,
- de jeunes chênes de moins de 2 à 3 mètres de haut,
- de branches gourmandes.

Insuffisamment matures, de telles feuilles manifestent des caractères juvéniles principalement caractérisés par des bases foliaires en V, un pétiole relativement court et une pilosité peu fiable. Elles induisent fréquemment une identification erronée ou de type indéterminé.

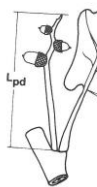
● Théoriquement, la détermination devrait porter sur des feuilles matures provenant de la couronne de chênes déjà bien formés et prélevées en période estivale (dès mi-juin) ou automnale. Leur prélèvement se heurte le plus souvent à l'impossibilité de les cueillir à hauteur d'homme, même avec un coupe-branches à rallonge ! En conséquence, il convient de se rabattre soit sur des **feuilles** ou des **rameaux arrachés par les intempéries**, soit d'attendre la **chute automnale des feuilles**.

● Il convient de veiller à sélectionner des feuilles présentant le meilleur état de conservation possible et de **prioriser le choix de feuilles vertes** ou, en période automnale de chute des feuilles, de **sélectionner à terre des feuilles jaunes à brun clair (y compris le pétiole) n'ayant pas macéré dans l'humidité**.

● La présence de bases foliaires auriculées est couramment évoquée pour distinguer le chêne pédonculé des autres espèces de chêne, **fait avéré dans moins de 60% des cas**. Seule une base auriculée embrassant le pétiole, c'est-à-dire revenant complètement sur le pétiole du côté supérieur de la feuille, indique dans la quasi-totalité des cas un chêne pédonculé.



● La longueur absolue du pédoncule portant les glands possède une bonne qualité discriminante entre le chêne pédonculé et les autres espèces, avec une valeur de bascule située autour de 2 cm. Les longs pédoncules caractérisent le chêne pédonculé. Toutefois, la faible disponibilité de pédoncules sur le terrain rend ce critère secondaire par rapport aux autres.



● Pour établir un lien entre l'espèce de chêne dominante dans une population et la station, il est recommandé de **déterminer une vingtaine de feuilles appartenant à autant d'arbres différents** répartis à intervalles réguliers sur la surface concernée.

Pour une information complète sur les principes de détermination utilisés dans la clé proQuercus, se référer à la fiche technique 06 disponible sur

www.proquercus.org